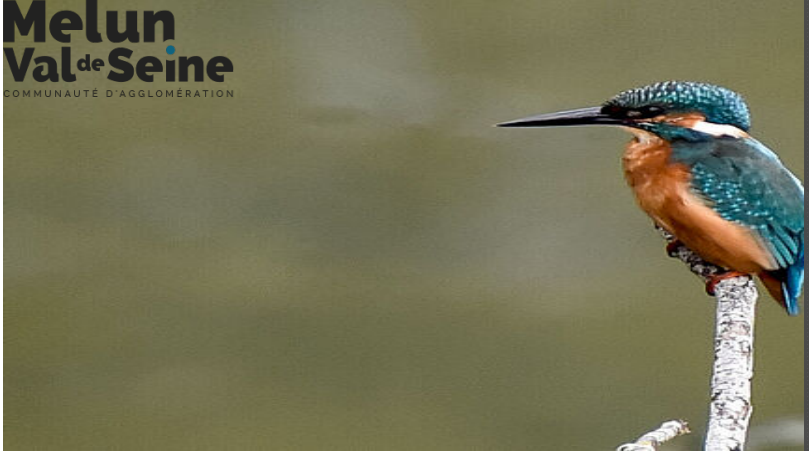

Atlas de la Biodiversité Intercommunale

Découvrez l'Atlas et plan de la Biodiversité Intercommunale : un outil essentiel pour agir en faveur de notre nature !

Un atlas de la biodiversité intercommunale, qu'est-ce que c'est ?

Les Atlas de la biodiversité

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) représente une véritable initiative stratégique, mobilisant les efforts des collectivités locales pour la préservation de la biodiversité. Il a pour objectif de rassembler, compléter et de diffuser les connaissances sur la biodiversité à l'échelle de notre territoire, tout en favorisant la collaboration entre différents acteurs locaux : élus, entreprises, citoyens, écoles, associations, et bien d'autres encore. Cette approche participative permet d'identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité. L'objectif est de reconnaître, préserver et restaurer la faune et la flore patrimoniales, ainsi que leurs milieux de vie, de reproduction et de circulation. Sur la base de cet atlas, un plan d'actions environnementales sera défini et porté par l'ensemble de la collectivité.

Ce projet va se dérouler durant 3 ans.

> ***En 2024, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine démarre ce projet et a besoin de vous !***

Le but de cet Atlas pour le territoire ?

- **Explorer** la richesse de la biodiversité locale, **identifier** les milieux fragiles et menacés nécessitant une protection, et **partager** ces informations avec les acteurs du territoire.
- **Découvrir** les enjeux environnementaux de notre territoire et proposer des actions de préservation fondées sur les solutions naturelles.
- **Mettre en valeur** les espaces naturels de notre bassin de vie, encourager le tourisme vert.
- **Sensibiliser** l'ensemble des parties prenantes, y compris la population et les élus, à l'importance de la biodiversité.
- **Intégrer** la biodiversité dans les politiques d'aménagement du territoire et dans chaque projet envisagé.

Ce projet a été lauréat de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité en 2023. A ce titre, la Communauté

d'Agglomération Melun Val de Seine bénéficie d'une subvention, également une autre subvention de la part de la Région Ile-de-France et de l'Etablissement Public Foncier de la Région Ile-de-France.

© Jerome Aufort

Qu'est ce que la biodiversité ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Milieux dans lesquels les espèces vivent, se nourrissent et se reproduisent.

Cette diversité du vivant s'exprime à 3 niveaux simultanés et interdépendants :

- la diversité des milieux de vie
- la diversité des espèces de faune, flore et fonge (champignons) ;
- la diversité génétique des individus au sein de chaque espèce

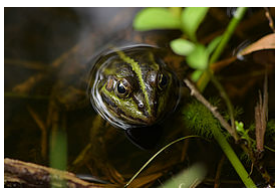

© Jerome Aufort

La circulation des espèces sur le territoire

Les différentes espèces de la faune se déplacent pour :

- se nourrir,
- trouver un habitat,
- s'accoupler
- élever leurs petits

Selon leurs besoins et le milieu auquel ils appartiennent, ils circulent en utilisant **les trames vertes** (milieux végétalisés) et **trames bleues** (milieux aquatiques) au moyen d'axe de circulation continus comme les alignements de haies, les bords de chemins et les rives, ou discontinus comme les mares, les bosquets ou les îlots refuges.

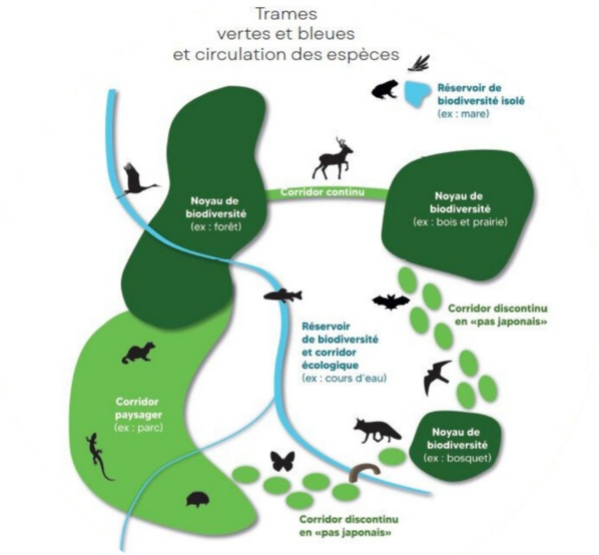

Plusieurs étapes sont essentielles pour le bon déroulement de l'Atlas

© Seyfi Durmaz

Partie 1 : L'inventaire

L'analyse et la synthèse des bases de données naturalistes complétées par la conduite d'expéditions naturalistes sur le terrain, lors desquelles des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats sont recueillies.

Partie 2 : La cartographie

La création de cartographies des enjeux de biodiversité, susceptibles d'être incluses dans les projets d'aménagement et de mise en valeur du territoire.

Partie 3 : L'identification des atouts et des menaces sur la biodiversité

La mise en perspective de l'état existant de la biodiversité avec l'évolution du territoire et les projets à l'œuvre ou en réflexion permet d'en faire ressortir des enjeux locaux.

Partie 4 : La production de publications / rapports / annexes

https://www.melunvaldeseine.fr/en-actions/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale?

La rédaction de publications, de rapports ou d'annexes concernant la mise en œuvre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI) et les perspectives qui en découlent.

Partie 5 : De la connaissance à l'action

La définition d'un niveau d'ambition et des grands objectifs afin de protéger, restaurer et améliorer la biodiversité du territoire. Cette stratégie se déclineen un programme d'actions et d'un dispositif de suivi pour sa mise en œuvre.

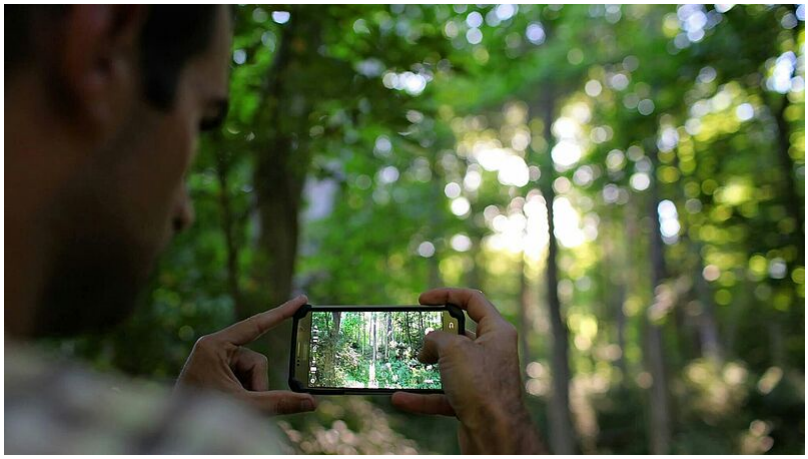

© Lea Newhouse

Comment participer ?

Vous pouvez nous aider en participant à plusieurs animations et en étant vous-même**acteur** dans vos observations de la faune et la flore qui vous entoure.

Les différentes animations proposées pour tous les curieux de nature

Les sciences participatives citoyennes

Les sciences participatives s'inscrivent dans une méthodologie nationale normée avec pour objectif d'enrichir les bases de données nationales tout en sensibilisant les citoyens qui y participent.

C'est quoi ? Un programme animé et encadré par un professionnel qui propose aux habitants volontaires d'un territoire d'observer la nature et sa diversité en respectant un protocole visant à faire profiter la communauté scientifique de ces observations.

À quoi ça sert ? En premier lieu à améliorer les connaissances sur la biodiversité. Mais aussi à éduquer et sensibiliser aux enjeux sur la biodiversité.

Pour qui ? Pour tous ! Débutant, initié ou expert dans le domaine de l'observation, en bénéficiant du soutien d'observateurs experts qui pourront vérifier les identifications.

Ces sciences participatives seront encadrées par un naturaliste de Seine-et-Marne Environnement. Des sessions d'initiation seront organisées sur plusieurs communes (animation sur 2 h avec une partie en salle et un essai sur le terrain).

Vous êtes intéressé pour participer au programme ou pour accueillir une science participative dans votre commune ?
Un seul contact : Steve Gauyacq, Conseiller zones humides et biodiversité, Seine-et-Marne Environnement
Email: zhbio-s@seme-id77.fr Tél : 01.64.31.19.65

TÉLÉCHARGER

https://www.melunvaldeseine.fr/en-actions/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale?

Téléchargez le diagnostic du territoire | PDF - 8,4 MB

Les médiations Micro-Folie

C'est quoi ? Une médiation est un accompagnement sur un sujet donné (ici nous mettrons en avant les ateliers concernant l'atlas de la biodiversité) animé et encadré par un professionnel qui propose aux personnes intéressés d'en apprendre davantage ou de découvrir les sujets abordés gâce à un canet dit de médiation avec différents exercices.

À quoi ça sert ? En premier lieu à améliorer les connaissances sur la biodiversité. Mais aussi à éduquer et sensibiliser aux enjeux sur la biodiversité.

Pour qui ? Pour tous !

Vous souhaitez faire la médiation chez vous ?
Rendez-vous sur notre page : Médiation autour de la biodiversité

Les partenaires

Action financée par la Région Île-de-France, l'Office Français de la Biodiversité, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

Région îledeFrance — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — OFB Office Français de la Biodiversité — epf ILE-DE-FRANCE

ACTUALITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Sciences participatives : à la recherche d'observateurs !

https://www.melunvaldeseine.fr/en-actions/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale?

Toutes les actualités

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h3c